

# L'immigration en Suisse depuis 1848 : une mémoire en construction

Autor(en): **Arlettaz, Silvia / Arlettaz, Gérald**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera**

Band (Jahr): **41 (1991)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-81061>

## **Nutzungsbedingungen**

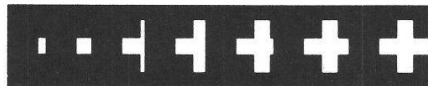
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



700 Jahre/ans/anni/onns  
Confœderatio Helvetica

## L'IMMIGRATION EN SUISSE DEPUIS 1848 UNE MÉMOIRE EN CONSTRUCTION

Par SILVIA et GÉRALD ARLETTAZ

Dans l'introduction de son étude, *Le creuset français. Histoire de l'immigration XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles* (Paris 1988), Gérard Noiriel pose un constat sévère sur l'état de l'historiographie française en matière d'immigration. Soulignant le silence des historiens, il lance un appel pour qu'«enfin on veuille bien prendre l'immigration comme un problème digne de la recherche», à intégrer dans l'étude de la construction de la société nationale. Dans quelle mesure l'immigration fait-elle partie du territoire de l'histoire suisse? Sans avoir la prétention d'établir ici ni un inventaire exhaustif, ni une analyse approfondie, il nous est apparu nécessaire d'esquisser quelques éléments de réponse.

La *Nouvelle Histoire de la Suisse et des Suisses*, parue en 1982-1983, revue et augmentée en 1986, apporte un constat significatif. Cette étude collective, qui se présente comme un «premier bilan d'une histoire en pleine élaboration» et qui «entend faire le point de nos connaissances actuelles», n'aborde que très succinctement les questions liées à la présence étrangère en Suisse et au refuge. Pour les périodes 1848-1914 et 1914-1945, les étrangers n'apparaissent guère qu'au travers de données statistiques très générales. Les problèmes sont suggérés sous la forme de concepts, tels que «surpopulation étrangère», «question des étrangers» ou «Verjudung». En outre, les études historiques mentionnées dans les orientations bibliographiques sont très rares. En revanche, il convient de relever que les développements plus substantiels consacrés aux problèmes liés à l'immigration ouvrière dans les années 1960-1970 s'appuient sur la production des sciences sociales et politiques<sup>1</sup>.

Depuis 1987, nous disposons d'un panorama historique retraçant les grandes lignes des migrations économiques et politiques de l'Ancien Régime aux années 1980 (Marc Vuilleumier: *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, Zurich 1987). En revanche, sur le plan de l'histoire démographique, à l'exception des travaux d'Hermann-Michel Hagmann<sup>2</sup>, il n'existe guère que des études traitant un champ temporel et géographique très délimité, souvent des mémoires de licence, ou au contraire des aperçus intégrés dans des ouvrages portant sur un domaine plus général<sup>3</sup>.

Pourtant, sous ses divers aspects économiques ou politiques, l'immigration est un phénomène majeur et fondamental de l'histoire suisse des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Si le refuge a souvent servi à valoriser le rôle international de la Suisse, l'immigration économique donne lieu, dès 1900 au moins, à une abondante littérature, à finalité

- 1 Nous n'établissons pas l'inventaire d'autres ouvrages généraux d'histoire politique ou économique qui rappellent les grandes phases du refuge et des migrations.
- 2 Voir ci-dessous, ainsi que «L'influence des étrangers sur l'évolution démographique de la Suisse», in *Revue suisse d'Economie politique et de Statistique*, N° 4, 1975, pp. 481-495.
- 3 Voir en particulier WALTER BICKEL: *Bevölkerungsgeschichte und Bevölkerungspolitik der Schweiz*, Zurich 1947; ainsi que FRANÇOIS HÖPFLINGER: *Bevölkerungswandel in der Schweiz*, Grisch 1986.

politique et patriotique. Mettant surtout en évidence le caractère dangereux d'une présence étrangère jugée excessive pour la société et l'identité nationales, cette littérature contribue à inscrire dans la mémoire collective une image dévalorisante de l'immigration et à poser les fondements d'un courant xénophobe. La production juridique est également très orientée par la volonté d'apporter une solution à la «question des étrangers». Dans ce sens, les ouvrages importants de Georges Sauser-Hall (*La nationalisation des étrangers en Suisse*, Neuchâtel 1914) ou de Charles Delessert (*L'établissement et le séjour des étrangers au point de vue juridique et politique*, Lausanne 1924), mériteraient à eux seuls une étude. Il en va de même de la thèse de la sociologue Marie-Claire Duchosal (*Les étrangers en Suisse*, Genève 1929).

Qu'en est-il de la production sur la question et de son évolution pendant les années 1945 à nos jours? L'usage de la *Bibliographie d'histoire suisse* appelle une première constatation: il n'existe pas d'entrée «migrations». Les études relatives aux étrangers apparaissent sous deux rubriques de la section *Biographie*: «Emigrés et réfugiés étrangers» et «Etrangers en relation avec la Suisse»<sup>4</sup>. Le maintien de cette catégorisation, qui tend à présenter l'immigration comme un phénomène individuel, illustre bien une certaine incapacité à percevoir l'objet immigration dans toutes ses implications. Il en résulte que certains ouvrages qui traitent de la présence étrangère dans le cadre d'une problématique centrée sur un autre thème ne font pas systématiquement l'objet d'un renvoi dans les rubriques en question<sup>5</sup>.

Ces réserves faites, le dépouillement systématique des trois rubriques mentionnées ci-dessus, pour la période 1945–1988, permet de donner une illustration représentative des grandes orientations de la recherche. Nous y avons dégagé un corpus de 1042 titres<sup>6</sup>, parmi lequel les biographies d'exilés et de réfugiés représentent 52% (547) des références<sup>7</sup>. Les 495 autres titres se répartissent en 4 catégories: refuge et exil, 37% (184); immigration, 28% (140); Juifs, 26% (130) et internement, 9% (41). Sur le plan chronologique, il est intéressant de constater que les recherches sur l'immigration ne se développent qu'à partir du milieu des années 1960<sup>8</sup>, alors que le refuge et l'exil bénéficient d'une longue tradition. Bien que présentant des degrés d'avancement différents, les recherches menées dans ces diverses catégories n'ont pas encore débouché sur des synthèses. A cet effet, il convient de souligner la propension des auteurs à isoler les ressortissants d'une nationalité, sans les situer dans un «espace social»<sup>9</sup> englobant toutes les nationalités présentes. Allemands, Italiens, Slaves, Russes et Français (réfugiés de la Commune) ont la faveur des monographies; ils reflètent la mise en valeur

4 Le libellé de la première rubrique a été remanié à deux reprises. Initialement intitulé «Réfugiés étrangers», il est devenu en 1959 «Emigrés politiques et réfugiés étrangers» puis, en 1963, «Emigrés et réfugiés étrangers». En outre, depuis 1963, les recherches consacrées aux Israélites sont en principe regroupées sous une nouvelle entrée «Juifs», introduite dans le chapitre *Economie politique et sociale*.

5 Exemple encore plus significatif, la thèse de RUDOLF SCHLAEPFER: *Die Ausländerfrage in der Schweiz vor dem Ersten Weltkrieg*, Zurich 1969, n'apparaît que sous «Colonisation intérieure – démographie» avec un renvoi sous le titre «L'Etat fédéral» «De 1848 à 1914».

6 Cette production est d'inégale valeur scientifique; elle présente souvent un intérêt très limité ou revêt un caractère anecdotique. Dans la rubrique «Etrangers en relation avec la Suisse», nous n'avons retenu que les publications relatives à des étrangers vivant en Suisse et non pas celles consacrées à des propos sur la Suisse tenus par des étrangers.

7 Nous ne rendons pas compte des écrits de type biographique. Mentionnons toutefois ADRIAN JENNY: *Jean-Baptiste Adolphe Charras und die politische Emigration nach dem Staatsstreich Louis-Napoléon Bonapartes. Gestalten, Ideen und Werk französischer Flüchtlinge*, Bâle et Stuttgart 1969; ainsi que WILLI GAUTSCHI: *Lenin als Emigrant in der Schweiz*, Zurich 1973.

8 Cinq titres seulement entre 1945 et 1964.

9 GÉRARD NOIRIEL, *op. cit.*, p. 144.

d'une immigration ancienne, essentiellement située entre la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le début de la Première Guerre mondiale.

L'intérêt pour l'immigration, en particulier économique, découle en partie de l'actualité politique, l'accord relatif à l'émigration de travailleurs italiens en Suisse de 1964 et les initiatives xénophobes ayant sensibilisé l'opinion sur les questions liées à la main-d'œuvre étrangère. Dès lors, les sciences sociales se sont penchées sur ces questions, à savoir:

- les économistes, par le biais de l'insertion de la main-d'œuvre étrangère dans le marché du travail;
- les sociologues, à travers des recherches sur l'intégration des étrangers dans la société d'accueil<sup>10</sup>;
- les juristes, pour l'aspect institutionnel des conditions de l'immigration et de l'assimilation des étrangers;
- les politologues, par l'analyse des discours politiques, économiques et institutionnels sur les étrangers.

Excepté chez quelques auteurs – plus particulièrement chez Lucio Boscardin (*Die italienische Einwanderung in die Schweiz mit besonderer Berücksichtigung der Jahre 1946–1959*, Zurich 1962), chez Hermann-Michel Hagmann (*Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse*, Lausanne, 1966) et chez Rudolf Braun (*Sozio-kulturelle Probleme der Eingliederung italienischer Arbeitskräfte in der Schweiz*, Zurich 1970) –, la dimension historique est généralement quasi absente de la réflexion. La rareté des études en est une des causes; cette situation oblige les auteurs à recourir à des sources imprimées sans avoir toujours les moyens d'en faire la critique.

Ce vide historiographique n'est pas sans conséquence sur l'orientation des sciences sociales qui se penchent sur l'immigration pour mettre en évidence la situation problématique de la main-d'œuvre étrangère, confrontée aux normes socio-économiques et culturelles du pays recruteur. Faute de pouvoir situer l'évolution du phénomène, les travaux qui en découlent s'appuient sur des bilans historiques approximatifs où l'immigration et l'intégration des étrangers tendent à se résumer à la notion d'«Überfremdung», qui paraît suffire à toute explication. Mettant en exergue un concept politique qui avait été exprimé pour dénoncer un péril, les sciences sociales renversent le rapport et voient le péril dans l'énoncé du concept.

### 1. Les étrangers dans l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse

L'étude de l'histoire du mouvement ouvrier en Suisse, puis celle de la classe ouvrière, est l'un des premiers champs de recherche où les historiens ont été amenés à rencontrer des immigrés et pour certains, à les considérer comme un objet constitutif de leur étude. Dans cette perspective, deux auteurs se dégagent nettement: Erich Gruner avec ses grandes publications relatives à la classe ouvrière de 1830 à 1914 et Marc Vuilleumier par ses nombreux travaux sur les relations entre les étrangers et le mouvement ouvrier suisse.

Erich Gruner, dans sa fresque *Die Arbeiter in der Schweiz im 19. Jahrhundert. Soziale Lage, Organisation, Verhältnis zu Arbeitgeber und Staat* (Berne 1968; réédité Munich

10 Voir notamment les travaux de HANS-JOACHIM HOFFMANN-NOWOTNY, en particulier *Soziologie des Fremdarbeiterproblems. Eine theoretische und empirische Analyse am Beispiel der Schweiz*, Stuttgart 1973.

1980), consacre un développement substantiel aux ouvriers étrangers qualifiés de «pionniers» du mouvement ouvrier suisse. L'auteur s'attache en particulier à décrire l'organisation politique des associations ouvrières étrangères, à suivre les doctrines sociales qu'elles ont développées et à mesurer leur influence sur leurs camarades suisses. Cette analyse sociologique accorde un large intérêt à l'action des élites en privilégiant celle des Allemands. La poursuite de cette recherche, menée en collaboration avec Andreas Balthasar et Hans Hirter (*Arbeiterschaft und Wirtschaft in der Schweiz 1880–1914. Soziale Lage, Organisation und Kämpfe von Arbeitern und Unternehmern, politische Organisation und Sozialpolitik*, vol. III, Zurich 1988), met en évidence le rôle de la Suisse en tant que lieu de rencontre international du mouvement ouvrier<sup>11</sup>.

L'intégration des étrangers au sein du mouvement ouvrier ne peut se comprendre que dans le contexte des rapports internes propres au mouvement. Elle met directement en cause l'histoire globale de son organisation, dans ses origines, ses structures et ses programmes. Le problème politique de l'intégration des étrangers dans le Parti socialiste suisse est également abordé par Gérald Arlettaz (*Etudes et Sources*, Revue des Archives fédérales, N° 11, 1985, pp. 147–154) et par Marc Vuilleumier. Ce dernier, dans son article «Mouvement ouvrier et immigration au temps de la deuxième Internationale. Les travailleurs italiens en Suisse – quelques problèmes», in *Revue européenne des sciences sociales*, t. XV, N° 42, 1977, pp. 115–127, donne un éclairage des plus intéressants sur les rapports entre le PSS et l'Union socialiste de langue italienne en Suisse, dont certains membres manifestent des tendances anarchisantes. Si l'attitude des socialistes suisses est officiellement dictée par l'internationalisme, l'application de ce principe ne va pas sans tensions. Pour Marc Vuilleumier, les choix nationaux du mouvement ouvrier suisse ne doivent toutefois pas conduire les historiens à négliger l'internationalisme comme élément constitutif essentiel de la culture socialiste. Guide de l'action quotidienne ou couverture idéologique à une politique nationale, c'est à cette question que l'auteur cherche à répondre à travers l'illustration de quelques problèmes qui ont mis à rude épreuve le PSS («Traditions et identité nationale, intégration et internationalisme dans le mouvement ouvrier socialiste en Suisse avant 1914», in *Le Mouvement social*, N° 147, avril–juin 1989, pp. 51–68).

D'une manière générale, l'historiographie insiste sur l'importance du rôle de l'immigration dans la structuration du mouvement ouvrier suisse (voir notamment Marc Perrenoud: «La grève des maçons et manœuvres en 1904 à la Chaux-de-Fonds», in *Musée neuchâtelois*, N° 1, 1985, pp. 22–50). Pourtant, parallèlement, la solidarité prolétaire est confrontée au processus de nationalisation de la classe ouvrière. La contradiction entre les options internationalistes et les impératifs stratégiques nationaux se manifeste notamment à travers la création d'associations locales dont la mission s'exprime par la volonté de protéger et de promouvoir la main-d'œuvre nationale, ce que montre André Lasserre pour le canton de Vaud («Ouvriers indigènes et ouvriers étrangers dans le canton de Vaud au début du XX<sup>e</sup> siècle», in *Cahiers Vilfredo Pareto*, N° 22–23, 1970, pp. 93–107). L'unité du mouvement ouvrier vaudois a été laborieuse; les oppositions doctrinales et tactiques aggravant les séparations ethniques, non seulement entre allogènes et Suisses, mais aussi entre Confédérés. Avec la Première Guerre mondiale, les tendances protectionnistes s'affirment, comme le montrent

11 Voir également ERICH GRUNER: «Die Schweiz als Zentrum der sozialdemokratischen polnischen Emigration und die Beziehungen zwischen der polnischen Exilfront in der Schweiz und der polnischen Heimatfront (1880–1900)», in *Revue Suisse d'Histoire* (désormais *RSH*), vol. 31, N° 1, 1981, pp. 5–31.



Silvia et Gérald Arlettaz («Les étrangers: camarades ou concurrents? Le mouvement ouvrier et la politique nationale à l'égard des étrangers (1914–1927)», in *Revue syndicale suisse*, N° 4, 1990, pp. 117–128). La défense du travail national tend dès alors à devenir un objectif prioritaire; la volonté d'assimiler les étrangers intégrés dans la vie économique et sociale du pays s'accompagne d'une politique restrictive à l'égard de nouveaux immigrants. C'est là une des options importantes où se module un certain consensus national entre les formations bourgeoises et le mouvement ouvrier.

## 2. Immigrés politiques et réfugiés

La distinction entre réfugiés et immigrants politiques, d'une part, et immigrants économiques, d'autre part, répond à une catégorisation classique des déplacements de population. Elle est toutefois à relativiser. En effet, «il n'y a jamais opposition totale, mais interpénétration des formes de migration et des hommes de la migration»<sup>12</sup>. C'est également ce qu'a souligné le colloque organisé par l'École française de Rome en 1988 sur *L'émigration politique en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*<sup>13</sup>. Bien qu'arbitraire, cette distinction répond toutefois à une réalité historiographique. L'accueil des réfugiés et des victimes de la guerre est une constante de la politique suisse. Il tend à conférer au pays une dimension valorisant sa neutralité et profilant une identité nationale caritative mise en évidence, et souvent mythifiée, par une littérature abondante. Plus récemment, cet aspect de l'histoire nationale a fait l'objet d'une réflexion critique.

L'intérêt des historiens pour la politique d'asile<sup>14</sup> privilégie deux périodes: la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (l'exil révolutionnaire de 1848–1849; la proscription de la Commune; l'exil des Russes et des Slaves) ainsi que la période 1930–1945 (l'émigration antifasciste; les réfugiés juifs). Curieusement, à de rares exceptions près, le terrain reste en friche pour la Première Guerre mondiale et l'immédiat après-guerre. Il en va de même pour les années récentes, hormis quelques travaux, notamment des mémoires de licence, sur les réfugiés hongrois et tchéco-slovaques.

Pour l'exil de 1848 à 1849, l'historien dispose de nombreuses monographies et biographies, consacrées en particulier à l'élite du mouvement ouvrier. Une étude synthétique de la période fait toutefois encore défaut. La thèse de Jürg Frei (*Die schweizerische Flüchtlingspolitik nach der Revolutionen von 1848 und 1849*, Zurich 1977), trop événementielle, est loin de combler ce vide.

Les connaissances sur les exilés de la Commune bénéficient des recherches de longue haleine de Marc Vuilleumier, dont nous ne pouvons exposer ici l'ensemble de la production. Ses nombreux articles, fondés sur des sources suisses et étrangères, éclairent les différentes implications de cet exil, notamment dans la perspective de l'histoire du mouvement ouvrier, de la politique d'asile en Suisse («Le gouvernement de Versailles, les autorités suisses et les proscrits de la Commune en 1871», in *Le mouvement*

12 EMILE TEMIME: «La migration espagnole. Le rôle de la communauté espagnole en France. Une problématique d'ensemble», in *Relations internationales*, N° 50, 1987, p. 195.

13 Actes à paraître avec plusieurs communications suisses: Gérald Arlettaz, Carlo Camisa, Mauro Cerutti, Peter Stadler et Marc Vuilleumier.

14 D'une manière générale, nous renvoyons à MARC VUILLEUMIER: *Immigrés et réfugiés en Suisse. Aperçu historique*, op. cit. Ce thème est également abordé dans la perspective du mouvement ouvrier par E. GRUNER (voir ci-dessus), par KLAUS URNER (voir ci-dessous), ainsi que par EDGAR BONJOUR: *Histoire de la neutralité Suisse. Trois siècles de politique extérieure fédérale*, Neuchâtel 1949.

*social*, N° 38, janvier–mars 1962, pp. 28–46), de l'intégration des proscrits et de leurs relations avec les sociétés d'accueil et de départ («La Suisse», in *Jalons pour une histoire de la Commune de Paris*. Assen 1972, pp. 272–302; «Les exilés communards en Suisse», in *Cahiers d'histoire*, t. XXII, Lyon 1977, pp. 153–176). Relevons encore une édition de texte, qui apporte des éléments précieux sur la vie des Communards et sur leur perception de la Suisse (Gustave Lefrançais, Arthur Arnould: *Souvenirs de deux Communards réfugiés à Genève 1871–1873*, Genève 1987, présenté par Marc Vuilleumier).

L'afflux d'Allemands fuyant les lois antisocialistes de Bismarck, puis d'émigrés politiques de l'Empire russe marque un durcissement dans la politique d'asile de la Confédération et des cantons. C'est notamment le cas de Genève, où les typographes en particulier font l'objet d'opérations de surveillance et d'intimidation de la part de la police secrète russe, comme le montre Ladislas Mysyrowicz («Agents secrets tsaristes et révolutionnaires russes à Genève 1879–1903», in *RSH*, vol. 23, N° 1, 1973, pp. 29–72). A Genève, la conjonction entre étudiants et immigrés politiques est très étroite. Mysyrowicz présente une recherche exemplaire sur les milieux estudiantins russes et «orientaux» de Genève, basée notamment sur la reconstitution détaillée des données relatives à un certain nombre d'entre eux («Université et révolution. Les étudiants d'Europe orientale à Genève au temps de Plékhanov et de Lénine», in *RSH*, vol. 25, N° 4, 1975, pp. 514–562). La composition sociologique de cette population estudiantine se caractérise par une forte présence féminine (voir également Daniela Neumann: *Studentinnen aus dem Russischen Reich in der Schweiz (1867–1914)*, Zurich 1987)<sup>15</sup>.

La Première Guerre mondiale marque une rupture dans l'histoire de la société d'accueil helvétique. La pratique de l'asile évolue dans un contexte de crise politique et sociale qui amène les autorités fédérales à rompre avec les dispositions libérales concernant l'immigration et à instituer un Office fédéral de police des étrangers<sup>16</sup>.

Dans l'entre-deux-guerres<sup>17</sup>, l'accueil des exilés antifascistes pose de nombreux problèmes à la Confédération qui entretient des relations diplomatiques amicales avec le gouvernement italien. Mauro Cerutti consacre une large part de sa thèse à l'activité de ces réfugiés politiques dans le canton du Tessin, au soutien socialiste dont ils ont bénéficié, ainsi qu'aux réactions que leur activité a suscitées (*Le Tessin, la Suisse et l'Italie de Mussolini. Fascisme et antifascisme 1921–1935*, Lausanne 1988). Dans son étude sur les Romagnols, Cerutti montre que c'est surtout au sein de l'ancienne émigration, composée de socialistes et de républicains intégrés par un long séjour, voire naturalisés, que se recrutent les militants («Alcuni cenni sull'emigrazione romagnola in Svizzera dalle origini al periodo fascista», in *Antifascisti romagnoli in esilio*, Florence 1983, pp. 75–97). Du même auteur, signalons encore l'élaboration de guides relatifs aux sources conservées aux Archives fédérales («I rifugiati italiani nella confederazione elvetica durante la seconda guerra mondiale. Bilancio provvisorio e presentazione

15 Sur l'activité des émigrés russes pendant les années de guerre, voir les travaux d'ALFRED ERICH SENN: *The Russian revolution in Switzerland 1914–1917*, Madison, Milwaukee et Londres 1971; «Les révolutionnaires russes et l'asile politique en Suisse avant 1917», in *Cahiers du monde russe et soviétique*, N° 3–4, 1968, pp. 324–336.

16 Voir à ce sujet, GÉRALD ARLETTAZ: «La Suisse une terre d'accueil en question. L'importance de la Première Guerre mondiale», in actes du colloque *L'émigration politique en Europe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles* (Rome, 3–5 mars 1988), à paraître.

17 A cette période, Genève a été un grand centre d'accueil des exilés. Mentionnons à ce sujet la thèse en préparation de CARLO CAMISA: *Fascisme, antifascisme et émigration italienne à Genève (1922–1943)*. Sur l'activité des exilés arabes nationalistes, voir ANTOINE FLEURY: «Le mouvement national arabe à Genève durant l'entre-deux-guerres», in *Relations Internationales*, N° 19, 1979, pp. 329–354.

delle fonti archivistiche», in *Una storia di tutti*, Istituto storico della Resistanza in Piemonte, 1988, pp. 205–228)<sup>18</sup>.

Une synthèse sur le refuge pendant la période 1933–1945 reste encore à paraître, en attendant l'ouvrage que prépare André Lasserre. A ce jour, l'étude la plus complète reste celle de Carl Ludwig: *La politique pratiquée par la Suisse à l'égard des réfugiés au cours des années 1939–1955. Rapport adressé au Conseil fédéral*, Berne 1957. Ladislav Mysyrowicz et Jean-Claude Favez présentent une analyse des données quantitatives disponibles, en soulignant le caractère relatif, à long terme, de la charge démographique en question («Le refuge», in *Revue d'histoire de la Deuxième Guerre mondiale*, N° 121, janvier 1981, pp. 109–120).

La politique d'accueil des Juifs, particulièrement restrictive, est dénoncée notamment par Alfred Häslér: *Das Boot ist voll ... Die Schweiz und die Flüchtlinge 1933–1945* (Zurich/Stuttgart 1967). Sur l'état de cette question, nous renvoyons à Fabienne Regard («La politique suisse à l'égard des réfugiés juifs pendant la Seconde Guerre mondiale. Histoire et historiographie», in *Equinoxe*, N° 1, printemps 1989, pp. 59–73). Daniel Bourgeois examine le durcissement de la pratique du droit d'asile à l'encontre des Juifs en provenance du Reich au lendemain de l'Anschluss. Après s'être interrogé sur la part de l'antisémitisme dans le réflexe xénophobe suisse, l'auteur dissèque avec beaucoup de nuances la politique restrictive conduite par Rothmund («La porte se ferme: la Suisse et le problème de l'immigration juive en 1938», in *Relations internationales*, N° 54, été 1988, pp. 181–204). L'assouplissement relatif de cette politique, à partir de juillet 1944, est mis en évidence par André Lasserre («Les réfugiés de Bergen-Belsen et Theresienstadt ou les déboires d'une politique d'asile en 1944–1945», in *RSH*, vol. 40, N° 3, 1990, pp. 307–317) et par Jean-Claude Favez («Le prochain et le lointain. L'accueil et l'asile en Suisse au printemps 1945», in *RSH*, vol. 38, N° 4, 1988, pp. 390–402). Ces études montrent que la Suisse cherche à assurer la réémigration des réfugiés dans les plus brefs délais et que l'aide humanitaire y apparaît comme un instrument de la politique de neutralité.

Dans la plupart des écrits sur la période, la question de la responsabilité de Rothmund est une constante, voire un sujet de polémique<sup>19</sup>. Cette focalisation sur l'activité du chef de la Division de police tend à occulter les dimensions multiples de l'évolution de la société suisse d'accueil. D'autres études, embrassant un champ historique dans une perspective plus large, apparaissent nécessaires, ne serait-ce que pour situer le rôle institutionnel d'individus confrontés à des faits collectifs très complexes, dont les origines sont bien antérieures à 1933.

### 3. L'immigration et la société d'accueil

Les flux de l'immigration sont soumis aux cycles de l'activité économique du pays et se traduisent par un vaste mouvement de substitution de main-d'œuvre, de caractère d'abord saisonnier. Erich Gruner s'est intéressé à la corrélation entre les mouvements démographiques et le marché du travail. Il part de l'hypothèse que les immigrants

18 Signalons également sa communication «Le fonti nell'Archivio federale svizzero», présentée au II<sup>o</sup> Colloquio sulle fonti per la storia dell'emigrazione: *L'emigrazione italiana in Europa, 1870–1970*, Rome, 29–31 octobre 1990.

19 Voir notamment LADISLAV MYSYROWICZ: «Le Dr Rothmund et le problème juif (février 1941)», in *RSH*, vol. 32, N° 2, 1982, pp. 348–355, et la réaction à cet article d'ANDRÉ LASSERRE «A propos de la lettre du Dr Rothmund», in *RSH*, vol. 32, N° 4, 1982, pp. 561–562.



occupent les emplois nouvellement créés par la croissance industrielle et que la main-d'œuvre indigène ne veut ou ne peut occuper. La demande diffère selon les secteurs, en fonction des structures particulières propres à chaque branche ainsi que de la stratégie patronale («Immigration et marché du travail en Suisse au XIX<sup>e</sup> siècle», in *Les migrations internationales de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, CNRS, 1980, pp. 176–194).

Le rapport entre l'expansion économique de la Suisse et l'immigration étrangère a fait l'objet d'un essai de synthèse par Hermann-Michel Hagmann. Pour les années 1888–1914 et 1945–1965, l'auteur y analyse les causes historiques et géographiques, socio-démographiques et conjoncturelles de l'immigration, ainsi que ses conséquences sur le plan économique et politique. Malheureusement, l'auteur ignore la période d'étiage de l'entre-deux-guerres, pourtant fondamentale sur le plan de la politique d'immigration (*Les travailleurs étrangers: chance et tourment de la Suisse, op. cit.*). D'autres études, surtout des mémoires de licence, sont également consacrées aux implications démographiques et économiques de l'immigration; ainsi celle de Bernard Jousson et de Christine Dellsperger (*Politiques suisses d'immigration et conséquences économiques de cette immigration; 1880–1975*, Mém. lic. Genève 1978 dactyl.).

Percevant enfin la question de l'immigration comme élément constitutif de l'histoire nationale, Rudolf Schlaepfer est parmi les premiers à avoir étudié les implications de la présence étrangère à travers la perception de la société d'accueil (*Die Ausländerfrage in der Schweiz vor dem Ersten Weltkrieg, op. cit.*). Sa recherche est construite autour de l'«Ausländerfrage», concept traduisant les conséquences et les effets réels ou imaginaires attribués à l'«Überfremdung». Il présente les facteurs à l'origine du développement et de la radicalisation de la «question des étrangers», ainsi que les dangers politiques, culturels et économiques dénoncés par les contemporains. Les solutions préconisées, à savoir une révision de la législation sur l'octroi de la nationalité suisse et, accessoirement, une restriction à la liberté de séjour et d'établissement, sont l'expression de la coexistence difficile entre un besoin de main-d'œuvre et des réactions de rejet.

De fait, l'histoire de l'immigration est surtout celle d'une confrontation<sup>20</sup>, au cours de laquelle la frontière entre l'étranger et le national s'exprime à des niveaux multiples: juridique, démographique, économique, social, culturel et personnel. Les études cherchant à mettre en relation ces divers paramètres sont rares; sur le plan régional, les thèses de Hans-Martin Habicht et de Peter Manz sont les meilleurs exemples. Le propos d'Habicht est de mettre en évidence, à travers l'exemple des Italiens, les problèmes sociaux qui seraient à l'origine de l'«Ausländerfrage» (*Probleme der italienischen Fremdenarbeiter im Kanton St. Gallen vor dem Ersten Weltkrieg*, Herisau 1977). A cet effet, l'auteur présente une description détaillée de l'organisation des colonies italiennes, de leurs relations avec le mouvement ouvrier du pays d'origine, ainsi que de leurs actions de grève. Il décrit également les solutions mises en œuvre pour améliorer la condition de ces ouvriers, parmi lesquelles les assurances sociales, l'assistance et la scolarisation des enfants d'immigrés. Pour sa part, Manz centre son étude sur les relations conflictuelles entre les Italiens et les diverses couches de la société bâloise (*Emigrazione italiana a Basilea e nei suoi sobborghi 1890–1914. Momenti di contatto tra operai immigrati e società locale*, Comano 1988). Il attribue les manifestations de rejet à une société qui se veut codificatrice et garante de normes immuables et qui se sent agressée au quotidien par une culture différente. En effet, les griefs à l'encontre des

20 Diverses études ont mis en évidence des conflits locaux survenus au XIX<sup>e</sup> siècle en particulier entre travailleurs étrangers et populations indigènes. Voir par exemple GIORGIO CHEDA: «Operai e accatoni italiani espulsi dal distretto di Locarno nel 1881», in *Quaderni regionali*, N° 2, Locarno 1980, pp. 143–159.

Italiens ne se limitent pas aux questions du travail; la «stigmatisation»<sup>21</sup> passe par les habitudes alimentaires, vestimentaires, récréatives, etc. A cela s'ajoute une vie associative très intense, réunissant les Italiens dans des sociétés exclusivement nationales – syndicats, sociétés de secours, cercles culturels –, parfois soutenues par le pays d'origine qui entend ainsi entretenir une idéologie patriotique chez ses ressortissants.

L'immigration allemande, prise au sens large, a fait l'objet d'une étude synthétique pionnière. Klaus Urner (*Die Deutschen in der Schweiz. Von den Anfängen der Kolonienbildung bis zum Ausbruch des Ersten Weltkrieges*, Frauenfeld/Stuttgart 1976) y retrace la vie des Allemands en Suisse de 1820 à la Première Guerre mondiale. Cette recherche dense, qui met en scène une population très hétérogène, décrit dans le détail l'évolution de la colonie allemande, dans ses structures socio-démographiques et dans ses relations tant avec le pays d'origine qu'avec la société d'accueil. Marquée par la volonté d'expliquer les liens historiques qui avaient unis la Suisse, en particulier allemande, avec l'Allemagne avant le traumatisme de la Deuxième Guerre, cette recherche tend à valoriser le rôle des Allemands dans le développement de la vie économique, politique et culturelle de la Suisse.

Plus récemment, les historiens ont porté leur regard sur la genèse des politiques migratoires ainsi que sur les implications culturelles des migrations et de la présence étrangère en Suisse. La construction culturelle élaborée par les protagonistes d'une politique fondée sur l'«assimilation» des étrangers a été mise en évidence par Gérald Arlettaz, qui analyse notamment les répercussions de la «question des étrangers» sur l'opinion publique, sur les milieux politiques ainsi que sur l'idéologie de certaines associations patriotiques («Démographie et identité nationale (1850–1914). La Suisse et «La question des étrangers», in *Etudes et Sources*, N° 11, 1985, pp. 83–180). Dans une société aux prises avec des forces centrifuges, où les mutations démographiques et économiques sont perçues comme l'incarnation matérielle d'une remise en cause des valeurs communes, la «question des étrangers» devient un point de focalisation des inquiétudes qui affectent les élites. Elle suscite un vaste débat qui conduit à une certaine reformulation des fondements de l'identité suisse et à l'affirmation d'une nouvelle sensibilité patriotique. Dans ce contexte, les tendances en matière d'assimilation des immigrés se renversent; la naturalisation n'est plus conçue comme la réponse nationale aux défis posés par la «question des étrangers», elle est progressivement remplacée par une politique d'immigration restrictive (Gérald Arlettaz: «Les effets de la Première Guerre mondiale sur l'intégration des étrangers en Suisse», in *Relations internationales*, N° 54, 1988, pp. 161–179). Ebranlée par la crainte de perdre son indépendance économique, voire sa souveraineté politique, la Suisse des années 1914 à 1925 élabore un ensemble de mesures défensives fondées sur la protection du marché du travail, sur la capacité de réception du pays et sur la défense de l'identité suisse. Le contrôle de l'immigration, de l'établissement d'abord puis du séjour, devient l'objectif majeur de la politique de l'Etat visant au maintien d'une économie libérale et à la stabilisation d'une société en voie de nationalisation (Gérald et Silvia Arlettaz: «La Première Guerre mondiale et l'émergence d'une politique migratoire interventionniste», in Paul Bairoch; Martin Körner [éd.]: *La Suisse dans l'économie mondiale*, Zurich 1990).

L'analyse du discours xénophobe dans la Suisse de l'après-guerre atteste le profond changement d'opinion manifesté entre 1914 et 1920 à l'égard de la politique de naturalisation, ainsi que la modification des représentations collectives consécutive à la Première Guerre mondiale. C'est ce que montre Angela Garrido par son étude de la

21 G. NOIRIEL, *op. cit.*, p. 167.

première initiative sur les étrangers (*Le début de la politique fédérale à l'égard des étrangers*, Lausanne 1987). L'organisation du mouvement migratoire, sous contrôle de l'Etat et en collaboration avec les partenaires sociaux concernés, doit permettre à la Suisse de lutter contre l'«envahissement» étranger, sans se priver de la main-d'œuvre étrangère nécessaire.

En revanche, dès 1945, la Suisse est confrontée à un nouveau besoin de forces de travail. D'entente avec les organisations patronales, les pouvoirs publics organisent pour la première fois une immigration massive de travailleurs. C'est ce que montre Marc Perrenoud («La politique de la Suisse face à l'immigration italienne (1943–1953)», in *Mouvements et politiques migratoires en Europe depuis 1945. Le cas italien*, Bruxelles 1989, pp. 113–141), qui souligne également les paradoxes de la «gestion» de l'immigration italienne par les autorités suisses<sup>22</sup>.

Depuis peu, les questions liées à l'intégration et à l'assimilation des étrangers commencent à s'imposer comme un nouveau champ de recherche. L'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel lui a notamment consacré un colloque interdisciplinaire en 1988 sur le thème: «Une seconde nature? Adhésion et diversité culturelle des étrangers en Suisse»<sup>23</sup>. L'histoire de la naturalisation met en évidence la formation des valeurs collectives codifiées par la société d'accueil. Les conceptions de l'identité nationale varient en fonction de la perception que la société et l'Etat se font d'eux-mêmes et de leurs objectifs. Gérald Arlettaz et Silvia Burkart soulignent l'évolution des rapports prévalant entre la collectivité nationale et ses critères en matière de naturalisation des étrangers («Naturalisation, «assimilation» et nationalité suisse. L'enjeu des années 1900–1930», in *Devenir Suisse, op. cit.*, pp. 47–62). Pour le canton de Neuchâtel, Marc Perrenoud a étudié 264 dossiers individuels de naturalisation des candidats israélites de 1871 à 1965. A travers l'examen des procédures, il a pu suivre la modification des dispositions législatives, les attitudes de la société neuchâteloise face à la «question juive», ainsi que les réactions de la communauté israélite. La procédure elle-même a changé de sens; alors qu'elle n'est, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, qu'une des possibilités d'intégration sociale pour les étrangers, elle devient au cours du XX<sup>e</sup> siècle l'étape décisive dans le processus d'assimilation, révélant les critères politiques et moraux de la société neuchâteloise («Problèmes d'intégration et de naturalisation des juifs dans le canton de Neuchâtel, 1871–1955», in *Devenir Suisse, op. cit.*, pp. 63–94).

La société nationale dans sa construction comporte des éléments de rejet s'exprimant dans des intensités plus ou moins fortes suivant les moments. D'une manière générale, la garantie de l'ordre amène l'Etat de droit à éloigner tout individu ou groupe jugé réfractaire aux normes établies. Ainsi, les Tziganes, population apatride et flottante, ont été l'objet de refoulements clandestins; la loi fédérale sur l'heimatlosat ne pouvant s'appliquer à des personnes démunies de papiers de légitimation et la Confédération refusant d'examiner une solution nationale (Franz Egger: «Der Bundesstaat und die fremden Zigeuner in der Zeit von 1848 bis 1914», in *Etudes et Sources*, N° 8, 1982, pp. 49–73). A en croire Hans Ulrich Jost, «[...] l'utilisation de la xénophobie et du racisme est inscrite dans la logique de la pensée et de la pratique de la Bourgeoisie à la fin du 19<sup>e</sup> et du 20<sup>e</sup> siècles» («Xénophobie, racisme et antisocialisme en Suisse vers 1900», in *Racisme et xénophobies*, Lausanne 1990, pp. 47–63). Quoi qu'il en soit, outre diverses études consacrées à l'antisémitisme<sup>24</sup>, nous disposons aujourd'hui de deux ouvrages de

22 MARC PERRENOUD a également présenté cette question dans la *Revue syndicale suisse*, N° 4, 1990, pp. 129–141.

23 Les actes du colloque sont publiés sous le titre: *Devenir Suisse. Adhésion et diversité culturelle des étrangers en Suisse*. Textes réunis par PIERRE CENTLIVRES, Genève 1990.

24 Voir notamment M. PERRENOUD qui s'est interrogé sur le processus historique ayant permis

base pour les années 1866–1900 (Friedrich Traugott Külling: *Antisemitismus in der Schweiz zwischen 1866 und 1900*, Zurich 1977), ainsi que pour la période cruciale des trente premières années du siècle (Aaron Kamis-Müller: *Antisemitismus in der Schweiz 1900–1930*, Zurich 1990). Après 1900, la radicalisation de l'attitude hostile à l'encontre des Juifs ne peut être dissociée du grand débat sur la «surpopulation étrangère». En effet, Kamis montre que, jusqu'en 1920, la majorité des Juifs sont des étrangers. Or, ce sont surtout les nouveaux immigrants venus de l'Est qui focalisent les craintes et qui sont victimes de mesures discriminatoires, notamment en matière de naturalisation. Les réactions antijuives se manifestent à tous les échelons de la vie sociale et politique et, après la guerre, notamment par l'apparition de publications et d'associations antisémites. Comparée à d'autres pays, l'ampleur de l'antisémitisme en Suisse reste «modeste»; selon Kamis, Alémaniques et Suisses romands auraient aspiré à un antisémitisme «civilisé» et non violent.

En résumé, l'histoire de l'immigration et de l'intégration des étrangers repose encore sur une constellation de produits disparates. Dans quelle mesure les mythes constitutifs et les fondements culturels de l'identité nationale célébrée ont-ils contribué à occulter cet objet légitime de sa mémoire? C'est là paradoxalement une question incontournable pour répondre à celle de l'identité construite<sup>25</sup>.

le passage des Juifs de la condition d'exclus et de marginalisés à celle de citoyens activement intégrés dans la vie sociale («Un rabbin dans la cité, Jules Wolff. L'antisémitisme et l'intégration des Juifs à la Chaux-de-Fonds (1888–1928)», in *Musée Neuchâtelois*, N° 1, 1989, pp. 13–51).

25 Sur cette problématique, voir G. NOIRIEL (*op. cit.*) ainsi que NANCY L. GREEN («L'immigration en France et aux Etats-Unis. Historiographie comparée», in *Vingtième Siècle*, N° 29, 1991, pp. 67–82).